

SYNTHESE

SEMINAIRE « PLATES FORMES MULTIMODALES » DU 2 SEPTEMBRE 2008 A NOYON

Dans le cadre de la mission confiée à l'association Seine Nord Europe par M. Henri-Michel COMET, préfet coordonnateur du projet de canal Seine Nord Europe, le premier séminaire « Plates-formes multimodales » s'est déroulé le 2 septembre 2008 dans les locaux du Théâtre du Chevalet à Noyon, mis à disposition par la Ville. 95 personnes ont participé aux travaux : parlementaires, élus et techniciens des collectivités locales, représentants d'organismes publics et para-publics, d'associations et de fédérations professionnelles, ainsi que des représentants des services de l'Etat.

Dans les interventions initiales des porte-parole de l'Etat, de VNF et de l'association, il a été rappelé que ces séminaires avaient pour objectif de favoriser l'expression des acteurs territoriaux sur les enjeux économiques liés au projet de canal dans la perspective de la rédaction d'un Livre Blanc, portant sur les attentes et les propositions des territoires, qui sera transmis au Préfet coordonnateur à la fin de l'année.

Outre les séances introductives (les PPT des intervenants sont mis en ligne sur le site Internet seine-nord-europe.asso.fr) et conclusives, les participants ont dialogué dans des ateliers de travail et d'échanges, dont une synthèse est présentée par atelier et thèmes débattus..

-

Atelier 1 : Quelles relations entre les acteurs des territoires et les acteurs des PFM ?

Animateur : Patrick JOOSEP – CCI d'Arras

Rapporteur : Patrick DEGUISE – Maire de Noyon

- Afin d'assurer une meilleure coordination et de disposer d'un interlocuteur dans la continuité, la nomination d'un M. Canal par l'Etat est suggérée.
- Pour accompagner les projets, il est souhaité que les Régions soient partie prenantes dans leur champ de compétence des développements sur les plates-formes du canal.
- Après avoir échangé sur la sortie de l'aménagement et de l'exploitation des plates-formes du périmètre du contrat de partenariat, des participants proposent qu'une société d'aménagement soit créée pour chaque plate-forme et qu'un comité de coordination veille à la bonne complémentarité des sites. Ils rappellent la vocation des collectivités à intervenir, avec l'Etat, VNF et des opérateurs dans le cadre d'une structure juridique à définir.
- Les élus territoriaux souhaitent que leurs attentes sur les types d'activités qui s'implanteront soient prises en compte. Ils demandent que la norme Haute Qualité Environnementale (HQE) soit favorisée.

- Tout en soulignant les enjeux de massification du transport fluvial, des participants attirent l'attention sur la nécessaire multimodalité des transports. Il est souhaité que, pour des raisons de rentabilité immédiate, la priorité ne soit pas donnée aux seules entreprises qui privilégient le transport routier ;
- Des cycles de formation adaptés pour anticiper les besoins en matière d'emploi sont évoqués.
- Le devenir du canal du Nord est également débattu avec l'entretien des ouvrages qui le concerne.

Atelier 2 : Quelles contributions des plates-formes au développement des territoires ?

Animateur : Dominique DUCROCQ – CCI de Péronne

Rapporteur : André SALOMÉ – Communauté de commune du pays neslois

- Le groupe de travail présente une liste des activités principales pour chaque plate-forme : Cambrai / Arras / Marquion (produits de première transformation agro-alimentaire, logistique industrie du papier et de la colle), Péronne (industrie plutôt agroalimentaire et dominante logistique), Nesle / Languevoisin (céréales, pondéreux et granulats pour Languevoisin, pôle agro-ressources et conteneurs pour Nesle) et Noyon (produits agricoles, pondéreux, BTP, sylviculture, fertilisants).
- Il est souligné l'importance de donner la priorité aux industries et activités à fort volume, qui ont vocation à s'installer sur les plates-formes en privilégiant les industries qui ont besoin de la voie d'eau, et notamment les activités à faible valeur ajoutée.
- Les élus restent attachés aux questions d'emploi et de valeur ajoutée et souhaitent s'impliquer dans l'accueil et la fixation des populations sur place en profitant de l'attractivité des territoires confortée par la présence des plates formes. Ces exigences nécessitent des moyens.
- Des craintes sont exprimées sur la concurrence entre les plates-formes : un outil commun de coordination est proposé. La référence au marché et aux choix des investisseurs est aussi exprimée.
- Il est rappelé que les plates-formes vont générer un développement économique sur les territoires voisins et des impacts sur l'existant dans les communes d'accueil : des dispositifs d'anticipation sont à étudier.

Atelier 3 : Quels nouveaux services sur les territoires ?

Animateur : François FERRIEUX – Conseil Général de l'Oise

Rapporteur : Philippe DOYEN – CCI de Péronne

- Les participants soulignent l'importance de l'adéquation entre plates-formes et bassins d'emploi. Il apparaît nécessaire de créer une cellule de coordination qui fonctionnera, en réseau, avant, pendant et après le chantier.
- Les infrastructures ferroviaires et routières associées aux plates-formes sont considérées comme capitales (exemple de la voie ferrée Cambrai Marquion Arras).
- Le concept de « Seine-Nord Valley » est proposé afin de véhiculer la même image pour toutes les plates-formes.

- Une forte anticipation des politiques en matière d'habitat (cartes communales, SCOT), de transport (transports collectifs, covoiturage, PDE), de services aux personnes devra être mise en œuvre avec un pilotage des collectivités, en particulier les Pays.
- Sur la question de l'emploi, des participants proposent que les structures existantes, telles que les Maisons de l'Emploi, soient mobilisées sur la totalité du territoire.
- L'attractivité du numérique à très haut débit (très bonne sur les territoires concernés) et l'accessibilité par des navettes à la gare TGV Haute-Picardie et à l'aéroport Albert-Picardie sont aussi évoquées.

Atelier 4 : Vers une réflexion interrégionale : coordination ou compétition ?

Animateur : Bernard PACORY – Port de Lille

Rapporteur : Bernard LAUVERJAT – Cambrésis développement économique

- Sur un plan général, les participants manifestent leur volonté de respecter l'équilibre entre les régions et les différents niveaux de collectivités locales et la nécessité d'élargir la vision commune de ce projet à un territoire plus large que les 106 km du tracé. (Ex d'Amiens et Saint Quentin)
- Des études complémentaires semblent nécessaires sur les flux par plate-forme et par région (sens, valeur ajoutée de chaque flux...).
- Il est proposé la création d'une structure de coordination commune aux quatre PFM en liaison avec les ports maritimes et fluviaux, et en intégrant parfois comme à Cambrai le 4ème mode de transport aérien. Certaines concurrences semblent inévitables.
- Il est convenu d'associer à la réflexion sur les plates-formes / parcs logistiques et sur les territoires à proximité, d'autres villes telles que Creil ou Saint-Quentin mais également de plus petites collectivités.
- Des préoccupations sur l'embranchement ferré des plates-formes sont exprimées.
- Deux pistes de travail proposées : l'organisation des acteurs et la création/promotion du concept de « Seine-Nord Valley ».

Rappel des principales dates liées à la thématique « Plates-formes multimodales »

Visite du canal Albert et du port d'Anvers : le vendredi 26 septembre 2008

Prochain séminaire de travail : à Cambrai (*lieu et date à préciser*)

Date limite de remise des contributions des territoires : le lundi 15 décembre 2008

Réunion collective de synthèse : à Nesle (date à préciser)

Retrouvez toutes les informations sur : seine-nord-europe.asso.fr